

ASSEMBLÉE DU 19 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue au siège social de la Société, le vendredi 19 décembre 2025, à 11 h 30, sous la présidence de monsieur Edmond Leclerc.

Sont présents :

Monsieur Edmond Leclerc, président, conseiller de la Ville de Gatineau
Madame Rachel M. Deslauriers, vice-présidente, conseillère de la Ville de Gatineau
Madame Julie Bélisle, conseillère de la Ville de Gatineau
Madame Isabelle Cousineau, conseillère de la Ville de Gatineau
Madame Caroline Murray, conseillère de la Ville de Gatineau
Monsieur François-Michel Brière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Patrick Leclerc, directeur général
Monsieur Richard Vézina, secrétaire corporatif et responsable du contentieux

Est absente :

Madame Marie-Pier Bouladier, représentante des usagers du transport adapté

Ouverture de l'assemblée

Période de questions :

M. Guy Bonhomme soulève une question en lien avec la qualité du service offert par la Société.

M. Benoit Pichette-Sarault, président du syndicat des chauffeurs, demande qu'une rencontre soit organisée entre le syndicat, les membres du Conseil d'administration et le directeur général.

CA-2025-141

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Isabelle Cousineau
APPUYÉ PAR madame Julie Bélisle
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. **Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Période de questions
2. **Secrétariat**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 30 octobre 2025
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 novembre 2025
3. **Direction générale**
 - 3.1 Nomination au poste de secrétaire corporatif et responsable du contentieux
 - 3.2 Modification du calendrier des assemblées du Conseil d'administration pour l'année 2026
4. **Direction des finances**
 - 4.1

5. **Direction des ressources humaines**
5.1 Adoption du Plan d'effectifs de la Société pour l'année 2026
6. **Direction des ressources informationnelles**
6.1
7. **Direction de l'expérience client**
7.1
8. **Direction des opérations et électrification**
8.1 Octroi de contrat – disposition de déchets dangereux (DS2025-228-03)
8.2 Octroi de contrat – acquisition d'un camion balais (DS2025-033-03)
8.3 Octroi de contrat – services de sécurité et de surveillance des bâtiments et installations de la STO (DS2025-227-03)
9. **Direction de gestion de projets**
9.1
10. **Bureau de projet – Tramway Gatineau-Ottawa**
10.1
11. **Direction de l'excellence opérationnelle**
11.1
12. **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

CA-2025-142

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 30 octobre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Edmond Leclerc
APPUYÉ PAR madame Caroline Murray
ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 octobre 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

CA-2025-143

Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 novembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachel M. Deslauriers
APPUYÉ PAR madame Julie Bélisle
ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 novembre 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

CA-2025-144

Nomination au poste de secrétaire corporatif et responsable du contentieux

ATTENDU QUE le poste de secrétaire corporatif et responsable du contentieux sera vacant à compter du 12 janvier 2026;

ATTENDU QU'afin de combler le poste précité, la Société a procédé à un affichage interne et externe, en plus de s'adjointre les services professionnels en recrutement de cadres de la firme Humance pour l'appuyer dans cette démarche;

ATTENDU QUE suite au processus de recrutement, le comité de sélection recommande la nomination de M^e Jean-Charles Gendron au poste de secrétaire corporatif et responsable du contentieux;

ATTENDU l'approbation du directeur général;

IL EST UNANIMENT PROPOSÉ ET RÉSOLU:

QUE M^e Jean-Charles Gendron soit nommé au poste de secrétaire corporatif et responsable du contentieux de la Société, en date du 12 janvier 2026 et qu'il soit assujetti à une période de probation de douze (12) mois;

QUE ses conditions de travail soient fixées conformément au Recueil des conditions de travail du personnel d'encadrement en vigueur;

QUE l'organigramme de la Direction générale soit modifié en conséquence, approuvé et conservé dans les dossiers de la Société.

Adoptée à l'unanimité

CA-2025-145

Modification du calendrier des assemblées du Conseil d'administration pour l'année 2026

ATTENDU QU'en vertu de l'article 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ chapitre S-30.01), le Conseil adopte annuellement le calendrier de ses assemblées;

ATTENDU QUE le 27 novembre 2025, par résolution CA-2025-135, la Société adoptait son calendrier des assemblées ordinaires du Conseil d'administration pour l'année 2026;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'heure des assemblées ordinaires tel qu'indiqué au calendrier ci-dessous :

Assemblées du Conseil d'administration 2026		
Jeudi 29 janvier à 11 h 30	Jeudi 28 mai à 11 h 30	Jeudi 29 octobre à 11 h 30
Jeudi 26 février à 11 h 30	Jeudi 25 juin à 11 h 30	Jeudi 26 novembre à 11 h 30
Jeudi 26 mars à 11 h 30	Jeudi 27 août à 11 h 30	Jeudi 17 décembre à 11 h 30
Jeudi 30 avril à 11 h 30	Jeudi 24 septembre à 11 h 30	

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachel M. Deslauriers
APPUYÉ PAR madame Julie Bélisle
ET RÉSOLU :

QUE le calendrier des assemblées ordinaires du Conseil d'administration de la Société pour l'année 2026, tel que décrit au préambule de la présente résolution, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

Adoption du Plan d'effectifs de la Société pour l'année 2026

ATTENDU QUE la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) stipule, à son article 69, que les employés sont nommés selon le Plan d'effectifs ainsi que par les normes établies par résolution du Conseil;

ATTENDU QUE la Direction des ressources humaines a procédé à un exercice visant à préciser le nombre d'équivalents à temps complet pour chacun des groupes d'emploi présents à la Société, et dépose aujourd'hui le Plan d'effectifs de la Société avec les différents organigrammes de l'organisation, et ce, pour l'année 2026;

ATTENDU la recommandation de la Direction des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Edmond Leclerc
APPUYÉ PAR madame Rachel M. Deslauriers
ET RÉSOLU :**

QUE le Plan d'effectifs de la Société pour l'année 2026 soit approuvé et conservé aux dossiers de la Société.

Adoptée à l'unanimité

**Octroi de contrat – disposition de déchets dangereux
(DS2025-228-03)**

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public dans le but de retenir des services de collecte et de disposition des eaux usées et déchets dangereux (huiles, peintures, etc.) et pour les services d'urgence en cas de déversement pour les années 2026, 2027 et 2028;

ATTENDU QU'à la suite de cet appel d'offres, quatre (4) soumissions conformes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Prix (Taxes incluses)
Veolia ES Canada Services Industriels inc.	535 082,27 \$
Clean Water Works inc.	554 708,39 \$
Tomlinson Environmental Services Ltd.	557 322,66 \$
GFL Environmental Services inc.	1 182 843,23 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-166;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'entretien, de la Direction de l'approvisionnement et l'approbation du directeur général;

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Isabelle Cousineau
ET RÉSOLU :**

QUE le contrat pour la disposition des déchets dangereux soit octroyé à Veolia ES Canada Services Industriels inc., au montant de 535 082,27 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, s'échelonnant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Adoptée à l'unanimité

CA-2025-148

**Octroi de contrat – acquisition d'un camion balais
(DS2025-033-03)**

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public dans le but d'octroyer un contrat pour l'acquisition d'un camion balais;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, une (1) soumission conforme a été reçue, à savoir :

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
CUBEX LIMITÉE	403 018,42 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-165;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'entretien, la Direction de l'approvisionnement et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachel M. Deslauriers
APPUYÉ PAR monsieur François-Michel Brière
ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour l'acquisition d'un camion balais soit octroyé à CUBEX LIMITÉE, au montant de 403 018,42 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

CA-2025-149

Octroi de contrat – services de sécurité et de surveillance des bâtiments et installations de la STO (DS2025-227-03)

ATTENDU QUE la Société souhaite assurer la sécurité de ses employés, de sa clientèle et l'intégrité de ses installations sur son réseau;

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public dans le but de retenir les services d'une firme spécialisée en services de sécurité et de surveillance;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, une (1) soumission conforme a été reçue, à savoir :

Soumissionnaire	Total (taxes incluses)
TRANSPORT DE VALEURS CENTURION INC. / CENTURIONS SOLUTIONS	935 767,16 \$

ATTENDU QUE les fonds sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie 2025-167;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'exploitation et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Isabelle Cousineau
APPUYÉ PAR madame Julie Bélisle
ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour les services de sécurité et de surveillance des bâtiments et installations de la STO soit octroyé à TRANSPORT DE VALEURS CENTURION INC. / CENTURIONS SOLUTIONS, au montant de 935 767,16 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, s'échelonnant du 29 décembre 2025 au 28 décembre 2028.

Adoptée à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Rachel M. Deslauriers
ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée à 11 h 55.

Adoptée à l'unanimité

Edmond Leclerc,
Président

Richard Vézina,
Secrétaire d'assemblée